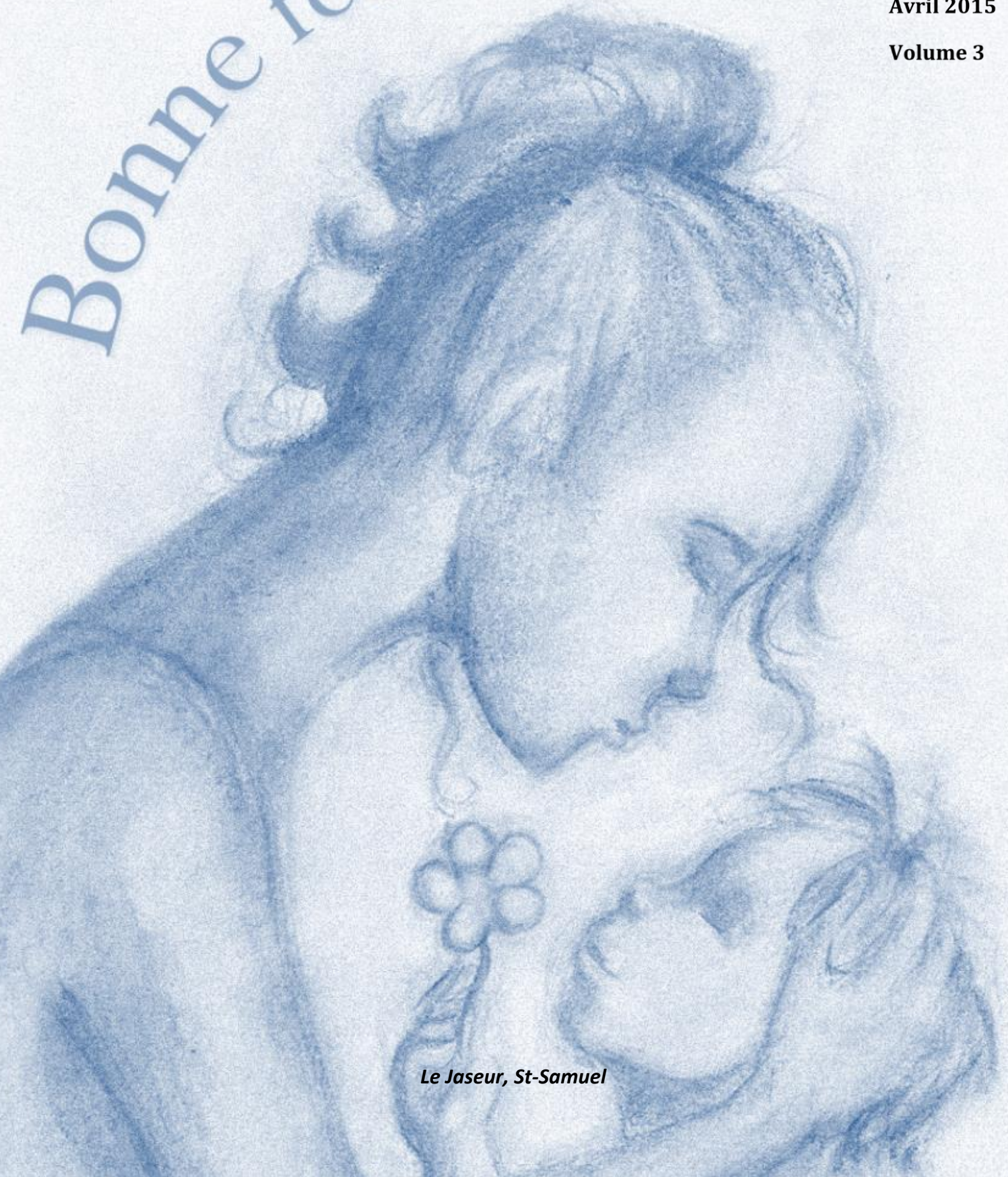


Bonne fête maman !



Avril 2015

Volume 3



Le Jaseur, St-Samuel

**C'est toi
Qui m'a porté, m'a donné le jour
Balancé, caressé, cajolé**

**C'est toi
Qui depuis toujours
M'a chéri, m'a aimé, m'a bercé**

**C'est toi
Qui a séché mes larmes
Adouci mes peines**

**C'est toi
Qui m'a offert mes premières armes
Contre la vie et la déveine**

**C'est toi
Qui m'offre ton épaule
Quand j'ai peur et que le jour s'achève**

**C'est toi
Qui me console
Quand je fais un mauvais rêve**

**C'est toi
Qui me supporte tout le temps
Qui me cède ce bonheur
Qui me fait sourire**

**C'est moi
A présent
Qui te rend cet honneur**

**C'est pour toi
Sincèrement
Ce petit mot de mon cœur
Juste pour le plaisir**

Bonne Fête, A toi, maman...



RECHERCHE ÉTUDIANT(E)S DE 14 À 16 ANS POUR TRAVAILLER CET ÉTÉ

Lieu de travail

Au sein de votre municipalité, dans un organisme sans but lucratif sélectionné.

Exigences

- N'avoir aucune expérience de travail
- Avoir entre 14 et 16 ans
- Être disponible pour travailler durant 80 heures
- S'inscrire avant **le 14 mai 2015** au Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond
- Assister à la formation préparatoire à l'emploi qui se tiendra le **18 mai 2015**

Bourse

Une bourse de **500\$** sera remise à chaque étudiant à la fin du stage de 80 heures, lors du Gala du Mérite étudiant du 16 septembre 2015.

Communication

Nom des personnes à contacter : **Guylaine St-Hilaire**

Moyen(s) de communication : warwick@cjerichmond.qc.ca

819 358-9838



Dimanche 3 mai 2015

Déjeuner de 9h à midi

À la Loge des Moose

399, rue Ste-Hélène, Saint-Samuel

Membre : 5,00\$ Non membre : 6,00\$

Bienvenue à tous!

Invitation à soumettre vos demandes d'entretien et d'aménagement de cours d'eau

Victoriaville, le 14 avril 2015 – La MRC d'Arthabaska invite les propriétaires à soumettre, dès maintenant, leur demande d'entretien ou d'aménagement de cours d'eau au bureau de leur municipalité. En effet, suite à des investissements majeurs de la part de la MRC, on peut estimer en date d'aujourd'hui que le délai d'attente pour le traitement d'un dossier se situe entre un et deux ans. Si l'on calcule le temps nécessaire pour obtenir les autorisations ministérielles requises pour procéder à la réalisation de ce type de demande, la MRC considère que le délai de traitement actuellement atteint est rendu à un niveau normal.

Travaux effectués en infraction

La MRC désire rappeler aux citoyens que tous travaux réalisés dans un cours d'eau nécessitent préalablement une autorisation de la MRC ou de la municipalité. À cet effet, considérant la diminution importante du délai de traitement des demandes d'entretien et d'aménagement de cours d'eau, il est à noter qu'une surveillance plus accrue sera effectuée sur le territoire au niveau des travaux effectués en infraction. De ce fait, tous propriétaires fautifs ainsi que toutes personnes prenant part à l'infraction, par exemple les excavateurs, peuvent être poursuivis et se voir imposer des amendes importantes, en vertu du règlement sur les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC d'Arthabaska.

Soyez assurés que la MRC d'Arthabaska maintient son objectif d'offrir un service de qualité auquel s'attendent les citoyens tout en contribuant au bénéfice environnemental du milieu.

Pour toutes informations relatives à la gestion des cours d'eau, nous vous invitons à communiquer avec le représentant de votre municipalité.

Sources : Madame Josie-Anne Lamarche
Stagiaire en communication, MRC d'Arthabaska
Téléphone : 819 752-2444, poste 4291
Courriel : communication@mrc-arthabaska.qc.ca

Madame Pascale Désilets
Gestionnaire des cours d'eau, MRC d'Arthabaska
Téléphone : 819 752-2444
Courriel : pascale.desilets@mrc-arthabaska.qc.ca

Engagement du propriétaire pour la conservation des bandes riveraines

Date : 29 avril 2015

Destinataire : Nom du proprio **Téléphone :** 819 No. tel

Cours d'eau : Nom du cours d'eau **Numéro CD :** Numéro du CD

Lieu : Municipalité de Nom municipalité

Numéro de lot : Numéro de lot

Notre dossier : Numéro du dossier

Expéditeur : Prénom Nom, Titre emploi

Considérant que des travaux d'entretien seront réalisés sur le cours d'eau cité en référence et afin de respecter le règlement de zonage de ma municipalité mentionnant que tout propriétaire possédant une terre en culture se doit de maintenir une bande minimale de végétation de trois mètres dont la largeur est mesurée à partir de la ligne des hautes eaux. De plus, s'il y a un talus et que le haut de celui-ci se situe à une distance inférieure à trois mètres à partir de la ligne des hautes eaux, la largeur de la bande de végétation à conserver doit inclure un minimum d'un mètre sur le haut du talus.

Je m'engage par la présente à respecter la réglementation de ma municipalité et à maintenir sur mes terres en culture du lot numéro NUMÉRO LOT une bande riveraine minimale de trois mètres le long dudit cours d'eau.

Propriétaire,

Nom proprio

Témoin,

Signature du témoin



Objet : À vos vélos...

Dans les prochaines semaines, les personnes qui se déplacent à vélo, à pied, en planche à roulette, en patins à roues alignées en trottinette ou en triporteur seront de plus en plus présentes aux abords des routes compte tenu du climat printanier.

Les automobilistes, motocyclistes et cyclistes doivent donc respecter la signalisation routière et être particulièrement vigilants l'approche des intersections, dans les secteurs résidentiels et sur les routes aménagées avec une piste cyclable.

- « En 2012, il y a eu 1 954 **cyclistes** qui ont été victimes d'un accident de la route impliquant un véhicule routier (13 décès, 88 blessés grave et 1 853 légèrement blessés). La clientèle la plus atteinte est celle de 16 à 24 ans. Les blessures à la tête demeurent la première cause de décès chez les cyclistes. Elles sont les plus graves et causent 60 % des décès et 30 % des blessures graves chez ces derniers. Encouragez vos jeunes à porter le casque. Plus ils sont habitués jeunes, plus ce sera un réflexe pour eux de le porter. Plus de 60 % des accidents sur le réseau routier ont lieu en intersection. L'inattention (du conducteur ou du cycliste) représente la première cause des accidents mortels. » (Source de la SAAQ; 2014-02-28)

Responsabilité des automobilistes :

- Immobiliser le véhicule avant la ligne d'arrêt
- Bien vérifier l'angle mort avant d'effectuer une manœuvre
- Allumer ses phares pour être visible en tout temps

Responsabilité des cyclistes :

- Respecter la signalisation routière (infractions au Code de sécurité routière applicables aux cyclistes)
- Faire vos signaux pour signaler votre intention de tourner ou d'arrêter
- Rouler en ayant les oreilles libres d'écouteurs (bien entendre son environnement)
- Porter des vêtements clairs à la noirceur
- Vélo muni de réflecteurs

Mettez donc les chances de votre côté...
Bonne saison !



VISITES DE PRÉVENTION À DOMICILE



Le Service de Sécurité Incendie de Bulstrode désire aviser la population que les visites de prévention des incendies résidentielles débuteront le 1^{er} juin prochain. Le but de ces visites est de vous aider à limiter les risques d'éclosion d'incendie et vous conseiller sur les meilleures façons de protéger votre famille et vos biens des dangers du feu.

Lors de ces visites, les pompiers procéderont à la vérification, en autres, de :

- La présence obligatoire d'un avertisseur de fumée à chaque étage
- La présence d'un avertisseur de monoxyde de carbone (s'il y a lieu)
- Les extincteurs portatifs
- Les systèmes de chauffage et installations électriques
- L'entreposage de votre bonbonne de propane

Les pompiers seront vêtus de leurs uniformes, porteront une carte d'identité et effectueront les visites aux endroits suivants : domaine Vigneault, domaine Proulx, domaine Bélisle, domaine Thibodeau, Rang 15, et quelques résidences du rang 2

Formulaire à retourner en cas d'absence de l'occupant

En l'absence de l'occupant du domicile, un accroche-porte comportant un court formulaire sera laissé sur place. Le propriétaire ou le locataire aura un délai de 30 jours pour s'assurer de répondre aux exigences et en attester la conformité. La carte-réponse devra nous être retournée dûment complétée et signée. (voir explications sur autre page)

Vous aurez la possibilité de glisser cette carte-réponse directement dans la chute de courrier de votre bureau municipal ou bien, de retourner cet avis par la poste suffisamment affranchi.

Pour de plus amples informations sur les visites résidentielles, contactez le directeur du service incendie M. Sylvain Beaumier au 819 795-9588

Nous vous remercions de votre collaboration

Citoyens absents lors de la visite de prévention

Voici quelques explications pour compléter le questionnaire (carte-réponse détachable de l'accroche-porte) :

Avertisseur : Un (1) par étage incluant le sous-sol. Doit être installé dans les corridors, près des chambres à coucher, au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 pouces) du mur ou du plafond.

Fonctionnel : Une fois par mois, appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement. Une fois par année, vérifiez sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle. Si relié à une centrale, vérifiez avec la compagnie si le signal a été transmis.

À pile : Indiquez si l'avertisseur de l'étage concerné est à pile. Profitez du changement d'heure, à l'automne et au printemps, pour vérifier la pile ou la remplacer au besoin. Remplacez-le tous les 10 ans. Fiez-vous à la durée de vie indiquée sur ou à l'intérieur du boîtier de l'avertisseur.

Avertisseur de monoxyde de carbone : Répondre dans le cas où vous avez un garage annexé à votre résidence et si vous possédez un système de chauffage à combustion (bois, huile, gaz, granules)

Extincteur : Obligatoire si chauffage à combustion

Votre Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie de Bulstrode

OPÉRATION MARQUAGE DES CHAUSSÉES

Chaque année, de mai à décembre, le ministère des Transports du Québec rafraîchit les lignes de démarcation sur les routes sous sa responsabilité.



Pour bien exécuter le travail, un convoi se déplace à une vitesse variant entre 10 et 20 km/h. Lorsque l'on rencontre un pareil convoi, il est essentiel de respecter la signalisation. Il faut également s'assurer de ne pas circuler sur les lignes fraîchement peintes, de manière à préserver la qualité du marquage durant la période de séchage (celle-ci peut prendre jusqu'à 90 minutes). Par ailleurs, circuler sur les lignes fraîchement peintes peut entraîner des éclaboussures. Or, celles-ci s'avèrent très difficiles, parfois même impossibles, à enlever sur la carrosserie des automobiles. Le Ministère remercie donc les usagers de leur bonne collaboration et de leur vigilance.

Jean Lamarche
Conseiller en communication
819 371-6896
Source : Françoise Patoine Technicienne en administration

De 2015 à 2017, plus de 184 millions de dollars seront investis par le ministère des Transports sur le réseau routier de la Mauricie et du Centre-du-Québec où des travailleurs s'activeront sur quelque 185 chantiers. À cet effet, planifiez vos déplacements et informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le site Québec511.info. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation sur place est essentiel.

100, rue Laviolette, 4e étage
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Téléphone : 819 371-6896
Télécopieur : 819 371-6136
www.mtq.gouv.qc.ca



Les véhicules bruyants dérangent...

La saison estivale arrive à grands pas et c'est le temps de sortir les belles voitures. Les jeunes conducteurs sont fiers d'avoir leurs propres véhicules et très souvent, ils aiment les personnaliser pour se distinguer de leurs copains. Toutefois, les modifications ne sont pas toujours faites adéquatement et de façon légale. Les modifications mécaniques peuvent, entre autres, être dérangeantes pour le voisinage à cause du bruit. L'article 258 du Code de la sécurité routière stipule ceci : « *Tout véhicule automobile doit être muni d'un système d'échappement conforme aux normes établies par règlement.* » Et le règlement dit : « *Aucun élément du système d'échappement ne doit être remplacé, modifié ou enlevé de manière **à rendre le système plus bruyant** que celui installé lors de la fabrication du véhicule routier par le fabricant.* » L'amende prévue au Code de la sécurité routière (abréviation : CSR) est de 100 \$ à 200 \$.

Les modifications apportées à un véhicule peuvent aussi être dangereuses, elles peuvent nuire à la stabilité de la voiture. Une automobile modifiée pour faire de la course, avec une suspension ferme et des pneus larges aura une bonne adhérence sur une piste prévue à cet effet. Toutefois, ce même véhicule qui circule sur le chemin public n'aura pas la même tenue de route car le chemin public est plus abimé, les courbes ne sont pas prévues et construites de la même façon que sur une piste de course.

Donc, avant d'investir des sommes considérables sur une voiture, au risque que le policier l'envoie à l'inspection mécanique (\$\$\$) et vous retrouver dans l'obligation de remettre des pièces originales pour la remettre sur la route, renseignez-vous. Voici un lien intéressant à consulter à cet effet :

https://secure.saaq.gouv.qc.ca/documents/documentation/sites/all/files/modif_conduite_0.pdf

En terminant, un rappel concernant les **COURSES** de rue (CSR, article 422) et le « **CAR SURFING** » (CSR, article 434) : Les conséquences de ces deux infractions sont les mêmes : Si vous êtes pris en défaut : L'amende est de 1 000 \$ avec 12 points d'inaptitude. Votre permis est suspendu sur le champ pour 7 jours et votre véhicule est saisi 7 jours à la fourrière, à vos frais.

La responsabilité de vos décisions vous revient...Pensez-y !

Meubles du Presbytère à vendre (doit partir avant Juin)

Mobilier de salle à manger antique (1920-1930)

Table,
8 chaises,
un bahut et
un buffet vitré
1600\$



Foyer électrique 1500 watts

Chauffe jusqu'à
400 pieds carrés
400\$



Johanne Coderre ou Sylvio Prince, 514-237-4253

Table à massage

Confort-Table

En parfait état,

Très propre

En métal

Très résistante,

demande \$480 négo

Ajustable en hauteur,

(2 hauteurs: 24" a 30"
ou 27" a 34")

Ajustable à la tête, aux
pied et support pour les
mains ajustable

Vient avec 3 coussins, tabliers et 2 extensions sur les cotes

Marilyn Thibodeau, 819.806.1102 (St-Samuel)

Si Intéressé à paraître dans le Jaseur, envoyez-nous votre annonce avant le 21 du mois pour être publié dans le numéro prochain.

NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION
FOREUSE DE PUIITS SUR CHENILLE

FORAGE À DOUBLE ROTATION :
MEILLEUR SCELLEMENT AU ROC
MEILLEUR QUALITÉ D'EAU
FOREUSE PLUS COMPACT ET PLUS LÉGÈRE

**100 %
Québécois**

Puitbec GROUPE **TEL: 819-758-6468**
RBQ: 8327-6683-50





La fête des voisins c'est; Développer des liens avec ses voisins immédiats

Bien des milieux au Québec organisent des fêtes de quartier, des événements familles ou des rassemblements communautaires à l'occasion de fêtes, lors de la Saint-Jean par exemple. Or, ces événements ne permettent pas nécessairement aux gens d'un voisinage proche de mieux se connaître car ceux-ci couvrent des territoires plus vastes et on n'y rencontre pas toujours ses voisins. Ce sympathique événement vise à encourager les gens à se retrouver autour d'un apéritif ou d'un repas entre voisins lors d'une journée.

L'objectif est la création de liens de solidarité entre voisins pour construire des villes plus humaines.

Ce que propose la Fête des voisins, c'est une occasion pour permettre aux gens qui se côtoient au quotidien, mais sans nécessairement se parler, de briser la glace, de faire connaissance, de développer des liens et éventuellement un esprit d'entraide.

Les premiers signes du printemps arrivent... les gens ont hâte de sortir et de se voisiner! C'est le temps idéal pour vous inscrire, si ce n'est déjà fait, à la Fête des voisins. Parlez-en à vos citoyens!

Pour information n'hésitez pas à communiquer au bureau
(819) 353-1242

Samedi, 6 juin au centre Le Samuelois se déroulera la fête des voisins;

Vente de garage de 10h00 à 16h00 (si vous êtes intéressés à réserver une table ce sera au coût de 2\$)

Dîner hot dog à 1\$ où vous êtes invités à pique-niquer avec nous!

Ne vous inquiétez pas, En cas de mauvais temps tout se fera à l'intérieur du centre



CUEILLETTE DE DÉCHETS VOLUMINEUX

Il y aura cueillette de déchets volumineux dans la municipalité, **Vendredi, le 29 mai 2015**

Comme; vieux meubles, poêles, piscines hors-terre, accessoires électriques ou à gaz, broches attachées ou emballées.

Cependant, **ces déchets volumineux** doivent être placés au sol et non dans des remorques, et ce distinctement des ordures ménagères. De plus conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, ces objets devront être empilés de façon ordonnée et liés en paquet pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement.



À L'EXCLUSION; des carcasses d'automobiles, des matériaux de construction ou rénovation (fenêtres avec ou sans cadrages, morceaux de bois), tout liquide (peinture, gaz et autre) et aucun pneu ne sera accepté.

Pour information n'hésitez pas à communiquer au bureau (819) 353-1242



PNEU

Vous avez des pneus dont vous voulez vous débarrasser ? Les garages qui vendent des pneus doivent les reprendre... **SAUF** les pneus de tracteur. Vous devez communiquer avec info-pneus : 1 888 857-7638

COMPOSTAGE

La première cueillette de composte a eu lieu le **mardi 21 avril 2015**, vous devez déposer votre bac en bordure de votre cours la veille de la collecte.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Un conteneur pour matériaux de construction **seulement** sera à votre disposition du **15 au 19 mai inclusivement**. Le conteneur sera au garage municipal 487, rue des Loisirs.

Pour plus d'information voir votre calendrier de collecte 2015

INTERCLUBS 2015

IMPORTANT : PRIÈRE DE VOUS INSCRIRE UNE SEMAINE À L'AVANCE

DATE DE L'INTERCLUBS	CLUB	RESPONSABLE	TELEPHONE	HEURE DE LA MESSE	REPAS
18 MAI 2015	STE-GERTRUDE	RAYMOND ST-CYR	819-297-2314	OUI 9H 30	OUI DINER
20 MAI 2015	ST-VALÈRE	GASTON VIGNEAULT	819-353-2526		
20 MAI	PRINCEVILLE	CLAIRE FORTIER	819-364-2532	9H.30	OUI
26 MAI 2015	NICOLET	JOCELYNE BEAUCHEMIN	819-293-2746	INSCRIPTION 10H.	OUI DINER
2 JUIN 2015	BON-CONSEIL	REJEANNE COMEAU	819-336-5052	9H.30	OUI
3 JUIN 2015	STE-SOPHIE D'HALIFAX	BERTHE MARCOUX	819-362-3459		8\$ SOUPE DESSERT CAFE
4 JUIN 2015	MANSEAU	ANDRE BOUCHER	819-356-2299		OUI 12H.
11 JUIN 2015	PARISVILLE	HELENE GUIMOND	819-292-2569		REPAS 10H.
16 JUIN 2015	STE-FRANÇOISE	MONIQUE DESRUISSEAUX	819-287-0368	10H.	DINER
17 JUIN 2015	PLESSISVILLE	CAMILLE COUTURE	819-362-2175		
25 JUIN 2015	ST-SYLVERE	MARIE-REINE ST-LOUIS	819-285-2898	9H.30	OUI
30 JUIN	LAURIERVILLE	LORRAINE GINGRAS	819-365-4320		DINER 11H.30
15 JUILLET 2015	INVERNESS	RAYMONDE BRASSARD	418-453-2268	TERRAIN FESTIVAL BOEUF	OUI
21 JUILLET 2015	LYSTER	FRANCINE SERGERIE	819-389-1250		NON
28 JUILLET 2015	ST-FERDINAND	CAMIL FRECHETTE	418-428-3132		OUI
AOÛT 2015	ST-PIERRE BAPTISTE	DENISE BERGERON	418-453-2849		DINER

DATE DE ' INTERCLUBS	CLUB	RESPONSABLE	TELEPHONE	HEURE DE LA MESSE	REPAS
12 AOUT 2015	ST-ROSAIRE	FRANCINE HOULE	819-752-4132	10H	OUI
17 AOUT 2015	GENTILLY	ANTONIA SUTHERLAND	819-298-2773	9H.30	
18 AOUT 2015	LOURDES	FRANCINE BEDARD	819-385-4318		
19 AOUT 2015	ST-NORBERT	RAYMONDE ROBERGE			
NON	HAM-NORD				
NON	ST-LOUIS-DE- BLANDFORD				
NON	VILLEROY				



Entretien ménager
Ménage du printemps
Hebdomadaire ou mensuel
Estimation sur rendez-vous
Lucie & Carmen Bergeron
819-353-2914



Salon de coiffure France OG
France Auger
Coiffure pour toute la famille

140, Calixte
St-Samuel, Qc G0Z 1G0



819.806.4777

À tous les gens de St-Samuel!

Nous avons un programme des Visioconférences pour l'automne 2015 donné par la FADOQ.

- 1- Vous choisissez un thème proposé par des personnes intéressantes et la date de votre disponibilité.
- 2- Vous avertirez votre responsable Armande 819-353-2557
- 3- Vous vous rendez au centre communautaire 15 minutes avant l'heure annoncée
- 4- La conférence se donne sur le grand écran du centre, vous pouvez poser des questions et les conférenciers vous répondront.
- 5- Il faut être au moins 6 personnes pour la conférence (réponse avant le 10 mai 2015)

Alors nous travaillons pour vous, encouragez-nous et venez à nos conférences.

Le comité du club d'Age d' Or
St-Samuel

Septembre 2015	
Lundi, 28 septembre 13 h 30	Récit de vie Andrée-Anne Laberge Du souvenir au paysage
Octobre 2015	
Mardi, 6 octobre 10 h	Information Groupe Forget Santé auditive
Mercredi, 7 octobre 18 h 30	Récit de vie Association Song-Taaba Coopération internationale
Lundi, 12 octobre 10 h	Information Pacte Bois-Francs Justice alternative, réglez vos conflits
Mercredi, 21 octobre 13 h 30	Santé Julie Guillemette Yoga pour les 50 ans et mieux
Lundi, 26 octobre 18 h 30	Récit de vie Andrée-Anne Laberge Du souvenir au paysage
Mercredi, 28 octobre 13 h 30	Voyage Marie-France Béliveau Voyager en Sécurité
Novembre 2015	
Mercredi, 11 novembre 13 h 30	Information Caroline Mc Carthy Vos droits et vous
Lundi, 16 novembre 18 h 30	Information Luc Lapierre L'acheteur avisé (automobile)
Mercredi, 18 novembre 10 h	Information Pacte Bois-Francs Justice alternative, réglez vos conflits
Lundi, 23 novembre 10 h	Santé Julie Guillemette Yoga pour les 50 ans et mieux
Jeudi, 26 novembre 10 h	Récit de vie Association Song-Taaba Coopération internationale
Lundi, 30 novembre 13 h 30	Voyage Marie-France Béliveau Voyager en Sécurité
Décembre 2015	
Jeudi, 3 décembre 18 h 30	Information Luc Lapierre L'acheteur avisé (automobile)
Lundi, 7 décembre 10 h	Information Groupe Forget Santé auditive
Mercredi, 9 décembre 10 h	Information Caroline Mc Carthy Vos droits et vous

fadoq

Région
Centre-du-Québec

Programmation Visioconférences Automne 2015



DU SOUVENIR AU PAYSAGE

Andrée-Anne Laberge

LUNDI 28 SEPTEMBRE 13 H 30 et **LUNDI 26 OCTOBRE 18 H 30**

Le projet de l'artiste repose sur des rencontres avec des résidents du CHSLD de l'Ermitage. Les participants sont appelés à décrire un paysage qui les a marqués dans leur vie pour faire renaître ces tableaux par la main de l'artiste. Andrée-Anne explique cette technique millénaire qu'est l'encaustique et expose son parcours professionnel.



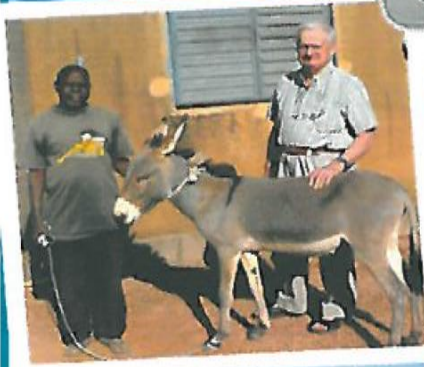
SANTÉ AUDITIVE

Le Groupe Forget

MARDI 6 OCTOBRE 10 H et **LUNDI 7 DÉCEMBRE 10 H**

Faites-vous répéter quand vous parlez avec une seule personne? Avez-vous de la difficulté à comprendre quand il y a du bruit autour de vous? Venez entendre la conférence d'un audiologiste afin de valider qu'est-ce qu'un professionnel de la santé auditive peut faire pour vous.

Programmation



LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Association Song-Taaba de Victoriaville

MERCREDI, 7 OCTOBRE 18 H 30 et **JEUDI, 26 NOVEMBRE 10 H 00**

Venez entendre un récit de travailleurs humanitaires qui ont participé aux projets de coopération tels qu'un orphelinat, du microcrédit et un projet en développement avec le CETAB+ de Victoriaville. Vous seront présenté photos et vidéo reportage d'une expérience enrichissante autant pour les participants que pour les résidents locaux. Vous serez témoin des actions qui, de part et d'autre, ont changé des vies.



DES CONFLITS BIEN GÉRÉS...TOUT LE MONDE Y GAGNE !

Pacte Bois-Francs

LUNDI, 12 OCTOBRE 10 H et **MERCREDI, 18 NOVEMBRE 10 H**

Vous aimeriez trouver une solution aux conflits, à la fois originale et gagnante pour tous? La médiation citoyenne propose une piste intéressante. Par exemple: Mon voisin fait trop de bruit et je n'ose pas lui en parler - J'ai une relation difficile avec mes enfants - Mes enfants ne veulent pas que je vois mes petits-enfants - Conflit intrafamilial concernant des décisions à prendre envers les parents vieillissants.



ESPACE YOGA



ALIGNER LE CORPS, APAISER L'ESPRIT...

Julie Guillemette

MERCREDI, 21 OCTOBRE 13 H 30 et **LUNDI, 23 NOVEMBRE 10 H**

Placez à votre horaire une classe Yoga, et offrez-vous d'aller à la découverte, l'exploration et enfin la connaissance des forces, mais aussi des faiblesses qui habitent chacun de nous ... pour le bonheur de se connaître soi-même! Travaillez force et endurance musculaires, souplesse et amplitude articulaire, équilibre et conscience corporelle, respiration efficace, concentration et alignement subtil de votre posture.

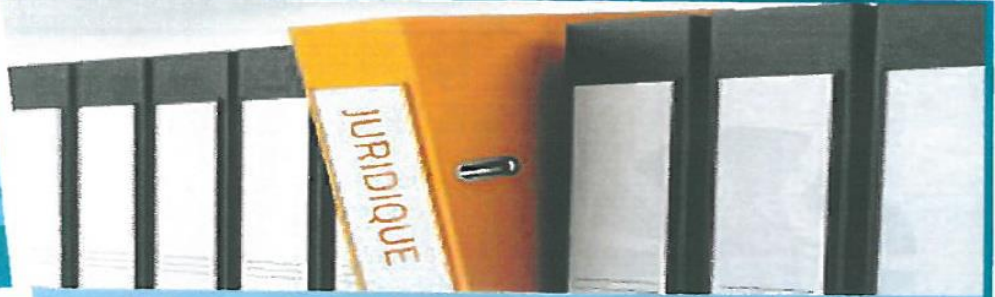


VOYAGER EN SÉCURITÉ

Marie-France Béliveau

MERCREDI, 28 OCTOBRE 13 H 30 et **LUNDI, 30 NOVEMBRE 13 H 30**

Une conférence portant sur la sécurité en voyage animée par une experte en la matière. Le contenu de la conférence saura intéresser aussi bien les personnes qui s'offrent une brève escapade au Québec que celles effectuant un long périple à l'autre bout du monde. En voyage, nous sommes hors de notre zone de confort, c'est un environnement nouveau, différent du quotidien et il faut prévoir certaines situations.



VOS DROITS ET VOUS

Caroline Mc Carthy

MERCREDI, 11 NOVEMBRE 13 H 30 et **MERCREDI, 9 DÉCEMBRE 10 H**

Cette activité vous propose un survol de questions concernant vos droits et obligations. Sous forme de capsules vidéos et de questions quiz, vous serez informés sur des sujets tels que le consentement aux soins, la fouille des ordures et votre vie privée, la mise en demeure et beaucoup d'autres thèmes susceptibles de faire partie de votre quotidien.



BIEN INFORMÉ POUR BIEN CHOISIR

Luc Lapierre

Lundi, 16 NOVEMBRE 18 h 30 et **Jeudi, 3 DÉCEMBRE 18 h 30**

Avant d'acheter une automobile, il est important d'évaluer ses besoins, de s'interroger sur les frais liés à l'achat, de réfléchir avant de laisser un acompte, de faire les pous et les contres d'un achat dirigé chez le concessionnaire ou avec un particulier. Tous ces aspects et beaucoup plus encore lors de cette conférence qui vous guidera forcément à faire de bons choix.

Grande ouverture 12 juin

Restaurant

À la table Huppé

Ouverture dès 6h

Déjeuner, Menu du jour

Et cantine

Service de traiteur

Avenir

Ouverture du dépanneur

Dans les semaines suivantes

144 de l'Église, St-Samuel

819-353-2910 cell. : 819-350-6820

Au plaisir de vous servir Constance et Serge!!!

FUDGE AU CHOCOLAT À BASE D'AVOCAT

À mon avis, cette recette de « faux » fudge est complètement débile, mais elle pourrait facilement ne pas plaire aux gens un peu moins enthousiastes à l'idée que l'alimentation crue existe. La texture est parfaite, mais le goût n'est pas très sucré. Pour satisfaire une personne un peu plus gourmande/traditionnelle, vous n'avez qu'à remplacer le chocolat noir par du chocolat au lait, et le tour sera joué.

INGRÉDIENTS

Pour 16 morceaux

2 avocats

1/2 tasse de beurre d'amande (ou autre beurre de noix)

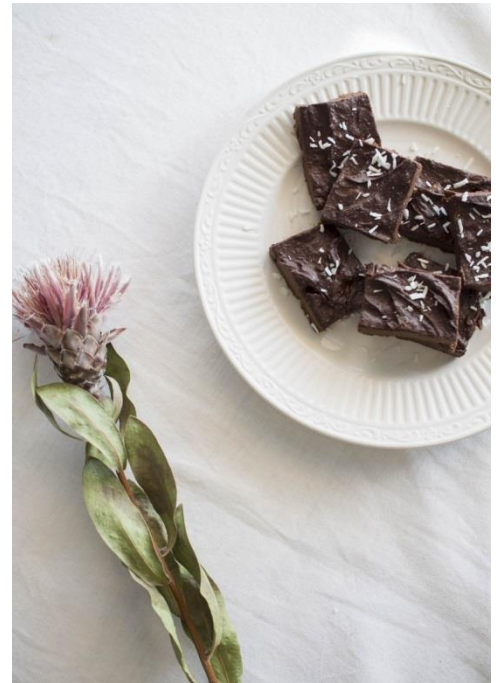
1/4 de tasse d'huile de coco (obligatoire pour que ça se tienne)

1/2 tasse de poudre de cacao

1 tasse de chocolat noir, fondu (ou chocolat au lait pour une version plus gourmande)

1/4 de tasse de sirop d'érable

1/2 à 1 tasse de noix ou pépites de chocolat, au choix (optionnel)



ÉTAPES

1. Tapisser un moule carré d'environ 8 po x 8 po de papier parchemin. Réserver.
2. Dans un bol, verser tous les ingrédients, à l'exception des noix. Mélanger le tout à l'aide d'un pied-mélangeur, jusqu'à l'obtention d'une texture lisse et homogène.
3. Ajouter les noix (facultatif), mélanger, puis verser au fond du moule. Réfrigérer pendant un minimum de 30 minutes avant de couper, puis déguster.

troisfoisparjour.com

BUREAU MUNICIPAL :

140, rue de l'Église
Saint-Samuel (QC) G0Z1G0
info@saint-samuel.ca

Téléphone : 819 353-1242
Télécopieur : 819 353-1499
www.saint-samuel.ca

HEURES D'OUVERTURES :

Lundi, mercredi et jeudi : 8 h à 15 h 30

MEMBRES DU CONSEIL :

Denis Lampron, maire.....	819 353-1610
Denis Bergeron, conseiller.....	819 353-1438
Grégoire Bergeron, conseiller	819 353-2203
Nancy Bergeron, conseillère	819 353-1634
Léo Gauthier, conseiller	819 353-2853
Manon Beaudet, conseillère	819 358-0880
André Désilets, conseiller	819 353-2779

ORGANISATION MUNICIPALE:

Suzie Constant, directrice générale	info@saint-samuel.ca
Diane Beauchesne, inspectrice en bâtiment	permis@saint-samuel.ca
Jean-Noël Houle, inspecteur en voirie	819 795-5036
Marc Paquet, responsable du centre le Samuelois	819 552-2000
Garage municipal.....	819 353-1277
Bibliothèque [mercredi 18h30 à 20h30]	819 353-2642

ASSOCIATIONS :

Comité de l'Âge d'Or.....	Réal Gendron.....	819 225-8412
Comité des axes de la pastorale	Gilles Lapointe, prêtre	819 353-2205
C.S.C Saint-Samuel / Garderie les Trésors de Sam	Danielle Riel-Désilets	819-353-1863
Chorale	Colette Bergeron	819 353-2918
Corporation de développement de Saint-Samuel.....	Denis Lampron.....	819 353-1610
Fabrique et Marguilliers.....	Antoinette Bergeron	819 353-2201
Comité des Loisirs	Maxime Arseneault	819 353-1455
Femme Moose ..	Armande Denoncourt.....	819 353-2557
Homme Moose..	Claude Lambert	819 353-1355

AUTRES :

Service incendie.....	911	Bureau de poste.....	819 353-2280
Urgence.....	911	École Centrale.....	819 353-2378
Info Santé.....	811	SPAA	819 758-4444
Police	819 752-4545	Municar	819 758-6868
Ambulance	819 758-1592